

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le 12 février à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence de Monsieur HUGONIN Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : M. Julien BENARD, M. Bernard BERTHET, Mme Josiane HAM, M. Serge HAM, Mme Béatrice HUGONIN, M. Tristan PERRIER, Mme Audrey BOUGRAS

Absentes excusées : Mme Maeva PASCAL, Mme Laurence PAQUELET

Secrétaire de séance : Mme Béatrice HUGONIN

Date de convocation : 05/02/2026

Date d'affichage : 05/02/2026

Nombre de conseillers : 11

Présents : 09

Votants : 09

A 20h, le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil municipal.

N° 498 Ecole- Plan Particulier de Mise en Sécurité

Vu le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)unifié élaboré par la directrice de l'Ecole de Bonvillard en lien avec la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Savoie

Le Maire propose au Conseil Municipal la lecture du PPMS unifié 2025.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'approuver le Plan Particulier de Mise en Sécurité unifié tel que présenté.

Le Maire

Jean-Claude HUGONIN



La secrétaire de séance
Béatrice HUGONIN

Transmis au contrôle de légalité

20/02/2026

SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE

20 FEV. 2026

RECEPISSE

